



Le 16 avril 2009, visite de recensement des points noirs hydrauliques par la Ville, le Conseil des Sages et Nantes Métropole.

## Quelles réponses aux problèmes hydrauliques ?

**Les désordres hydrauliques survenus les 28 novembre et 29 décembre 2009 sur la commune alertent sur la nécessité de programmer et de réaliser avec Nantes Métropole, les travaux adaptés. Aujourd'hui, plus que jamais, une nouvelle manière d'aménager pour lutter contre les inondations sur le territoire s'impose à tous : particuliers, entreprises, collectivités.**

### Origine des inondations

Les débordements du réseau pluvial qui ont touché certaines habitations sont consécutifs de fortes précipitations enregistrées lors des deux derniers mois de l'année. En effet, la hauteur cumulée des précipitations du mois de novembre a été de 181 mm et celle de décembre de 141 mm. A comparer avec l'année 2008 où il avait été enregistré pour ces deux mêmes mois seu-

lement 57 mm et 53 mm (source : Météo France).

Par ailleurs, notre territoire est caractérisé par un ensemble de petits cours d'eau captés par des bassins versants<sup>1</sup> ruraux en amont de la route départementale n° 751 au nord de la commune. Cet axe routier est le premier obstacle à l'écoulement de ces cours d'eau. Ils doivent ensuite franchir la zone urbanisée du bourg dont les écoule-

ments sont assurés à l'aide de réseaux souterrains, ayant une faible pente. Enfin, le dernier obstacle majeur à l'écoulement jusqu'aux exutoires (lac de Grand-Lieu et Acheneau) est l'axe ferroviaire.

De fait, Bouaye est un territoire sensible aux crues des cours d'eau et aux débordements des fossés qui interviennent toujours à l'occasion d'événements pluvieux importants. Dès avril 2009, les élus de la Ville

<sup>1</sup> Un bassin versant est une portion de territoire délimitée par des lignes de crête, dont les eaux alimentent un exutoire commun : cours d'eau ou lac.

» de Bouaye, avec Nantes Métropole et deux membres du Conseil des Sages, ont établi la liste des points noirs hydrauliques prioritaires (voir la carte de recensement des dysfonctionnements hydrauliques).

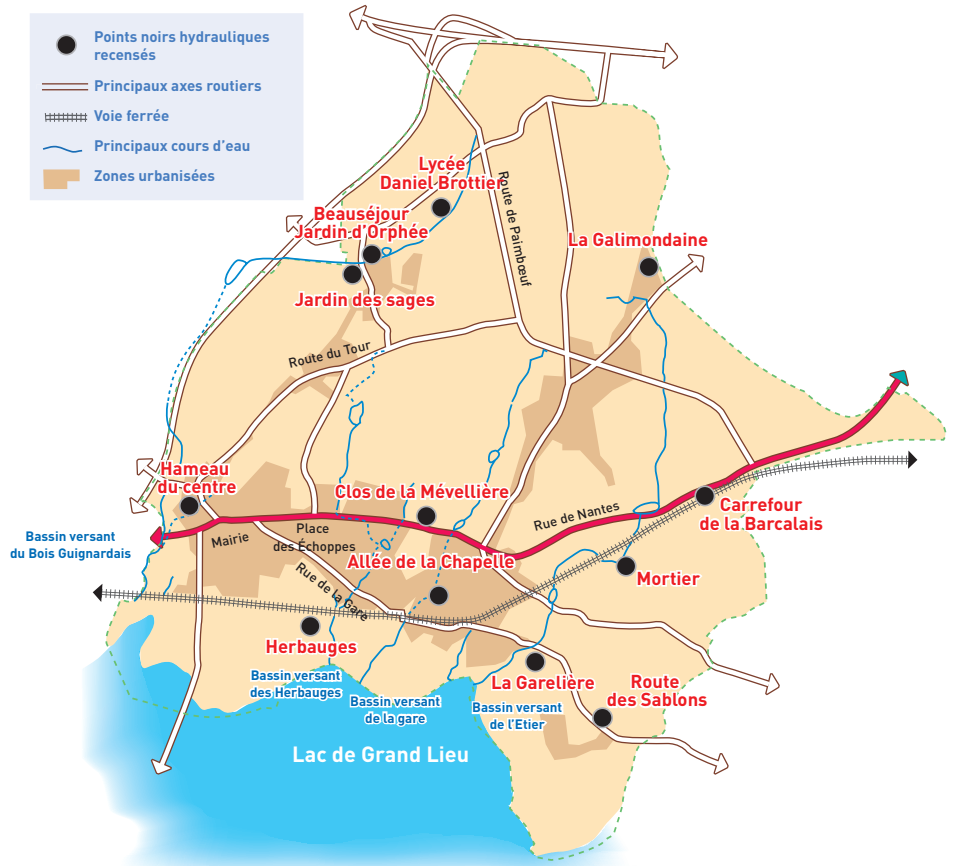
## Des interventions humaines aggravantes

Pour autant, ces événements pluvieux exceptionnels n'expliquent pas tout sur l'origine des inondations des secteurs vulnérables : Allée de la Chapelle, Carrefour de la Barcalais, Jardins d'Orphée... En effet, les secteurs inondés sont avant tout les conséquences d'aménagements qui ont conduit à des effets pervers. « L'imperméabilisation des sols liée à l'extension de l'urbanisation, l'installation non compensée de surfaces maraîchères sous serres, mais également le busage des fossés, sont des facteurs essentiels dans l'aggravation des inondations. L'effet de l'imperméabilisation se traduit par une suppression de l'infiltration de l'eau dans le sol provoquant un ruissellement quasi immédiat après le début d'une pluie qui accélère les écoulements et donc les débordements en aval », explique Freddy Hervochon, adjoint au développement durable.

## Quelles solutions ?

Généralement, les points noirs hydrauliques recensés sur Bouaye montrent que la capacité d'évacuation du réseau pluvial (buses ou fossés) est insuffisante. La solution traditionnelle passe souvent par la construction un nouveau réseau avec des sections d'écoulement plus grandes. Ce type de solution a déjà été mise en œuvre en 2008 par Nantes Métropole pour remplacer le réseau pluvial sous la place des Echoppes, mais présente deux inconvénients : son coût souvent élevé et l'augmentation des débits en aval du réseau souterrain urbanisé qui doit être capable de l'évacuer jusqu'à l'exutoire.

## État des lieux des principaux dysfonctionnements hydrauliques



Au regard des contraintes budgétaires de Nantes Métropole, ce type de solution ne pourra pas être retenu à court terme dans la programmation des travaux d'hydraulique urbaine. C'est la raison pour laquelle, il faut envisager d'autres réponses qui consistent à mettre en place des bassins de rétention ou à augmenter des zones d'expansion de crues sur des parcelles communales. En conséquence, la commune a sollicité l'aide de Nantes Métropole pour vérifier si la plupart des problèmes d'inon-

ditions recensés à Bouaye peuvent trouver une solution en facilitant les débordements là où c'est acceptable.

## Protéger et aménager autrement

Les zones humides au bord des cours d'eau jouent un rôle important « d'éponges » pour lutter contre les inondations. Or, on assiste à un grignotage progressif des zones humides lié à des travaux de remblaiements, drainages... Pour protéger ces zones humides, il faut les inventorier afin de les prendre en compte avant tout projet d'urbanisation. C'est pourquoi, au cours de l'année 2010, la commune de Bouaye réalisera, avec le concours de Nantes Métropole, un inventaire précis de ces zones à annexer au Plan Local d'Urbanisme.

Pour les nouvelles extensions à l'urbanisation, une stratégie sera mise en œuvre dans le futur éco-lotissement des Ormeaux. Nous limiterons le ruissellement à la source par des dispositifs de rétention de l'eau de pluie à la parcelle ou sur les toitures, et l'imperméabilisation des sols par des systèmes d'infiltration (noues, tranchées, puits d'infiltration...)

« Ainsi, conformément à la loi sur l'eau, toute nouvelle activité devra impérativement prévoir des dispositifs compensatoires pour neutraliser les effets de l'imperméabilisation des sols » conclut Christian Rivaud, adjoint à l'urbanisme ●



Le carrefour de la Barcalais sous les eaux, le 29 décembre 2009.

# L'assainissement, une gestion métropolitaine



Inspection du réseau d'assainissement à l'aide d'une caméra, route du Tour.

## Distribuer l'eau au quotidien

En 2001, la communauté urbaine s'est dotée de la compétence eau, et a mis en place la direction de l'eau afin d'être en mesure de satisfaire les 580 000 usagers que représentent les 24 communes de Nantes Métropole. En effet, chaque année, les habitants de l'agglomération consomment 30 millions de mètres cubes d'eau potable. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, tous les habitants de la communauté urbaine paient leur eau au même tarif : 2,56 € par mètre cube TTC (hors abonnement). Pour gérer la distribution d'eau, la communauté urbaine a choisi de découper son territoire en trois zones distinctes sur lesquelles interviennent différents opérateurs. A Bouaye, Véolia Eau est l'interlocuteur des usagers pour toute question relative à l'eau potable ou à l'abonnement.

## Traiter les eaux usées

Hygiène publique et protection de l'environnement : tels sont les deux objectifs du service assainissement. La direction de l'assainissement a en charge la gestion des eaux usées consistant à collecter, transférer et traiter les eaux usées domestiques. Elle détermine les priorités et planifie les programmes de travaux d'extension des réseaux structurants d'assainissement sur l'ensemble du territoire. Les pôles de proximités (pôle sud ouest pour Bouaye)

réalisent les extensions de réseaux, comme cette année, à la Ville en Bois (*lire page 4*). D'ici la fin du mandat, la zone de la Forêt et la Maison Poitard sont également programmés. Les services du pôle a également un rôle de conseil auprès des usagers. Si des contrôles réguliers du réseau sont opérés par le service gestion du Patrimoine, dans certains cas spécifiques, le pôle peut demander une inspection à l'aide d'une caméra. C'est le cas route du Tour, sur laquelle une mission d'inspection a eu lieu en janvier.

## Assainissement individuel : le SPANC

Pour les constructions qui ne sont pas reliées au réseau collectif, il existe l'assainissement autonome ou individuel. Il désigne tout système d'assainissement effectuant la collecte, le traitement et le rejet des eaux usées domestiques sur une parcelle privée. Cette méthode efficace est employée pour l'habitat dispersé. Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est dédié à la gestion de ces dispositifs. Il contrôle la conception et l'implantation des installations nouvelles. Il permet également d'informer et de conseiller l'utilisateur. Le SPANC contrôle également la bonne exécution des installations nouvelles et vérifie périodiquement le bon fonctionnement des installations existantes ●

## Mieux maîtriser les eaux pluviales



Les fortes pluies du 28 novembre et du 29 décembre et leurs conséquences nous rappellent que Bouaye est située sur un territoire vulnérable aux inondations. L'urbanisation des quarante dernières années a participé à l'aggravation des désordres hydrauliques. Imperméabilisation des surfaces, remblaiements et busages ont conduit à une accélération des écoulements et une augmentation des débits d'eaux pluviales.

Notre équipe s'est engagée à « mener des études ciblées sur les inondations constatées et répétées afin de planifier les travaux nécessaires ». C'est pourquoi le recensement des points noirs hydrauliques a été effectué dès avril 2009. Parmi ceux-ci, les secteurs du Carrefour de la Barcalais, de l'Allée de la Chapelle, de la route des Mares et du Hameau du Centre ont été identifiés prioritaires car menaçant des habitations. Nous avons sollicité Nantes Métropole pour étudier les solutions, en créant et améliorant des bassins ou des zones d'expansion. Il nous faut déterminer une planification exigeante des travaux à entreprendre pour mettre un terme à ces problèmes dont certains perdurent depuis des années. Pour l'urbanisation future, il est impératif d'aménager autrement selon deux principes :

- Respecter les zones humides dont le rôle doit être reconnu pour réguler les crues,
- Exiger des constructeurs, comme dans le prochain éco-lotissement des Ormeaux, de ne plus augmenter les phénomènes d'inondations en imposant des dispositifs de rétention. Des constructions responsables, intégrant des systèmes d'infiltration d'eau, permettront, à terme, de ne pas faire supporter en aval des débordements et des travaux coûteux.

Remédier aux problèmes constatés et assurer une vigilance à l'urbanisation future constituent désormais notre feuille de route pour mieux maîtriser les eaux pluviales ●

**Christian RIVAUD,**

Adjoint à l'urbanisme,  
à l'équipement et aux travaux.

**Freddy HERVOCHON,**

Adjoint au développement durable,  
à l'environnement et aux transports,

## Cultures et Solidarité

L'équipe municipale souhaite la participation de tous à la vie culturelle. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a signé une convention « *Cultures et Solidarité* » avec l'union départementale des CCAS. Cette convention facilite l'accès à certaines offres culturelles pour les personnes isolées ou les familles bénéficiant de l'action sociale communale ou personne de plus de 60 ans. Cette démarche vise à lutter contre l'exclusion et l'isolement et à favoriser l'épanouissement à travers la culture. Plusieurs spectacles et concerts programmés au « *Grand T* » de Nantes ou dans d'autres salles seront proposés dans l'année, pour un montant symbolique. Le premier de ces rendez-vous culturels a eu lieu le dimanche 20 décembre. Accompagnées de deux élus, M<sup>mes</sup> Boureau et Jeanneau, cinq boscéennes ont assisté avec enchantement, au spectacle de qualité « *Le Cirque Invisible* ». Un concert à la Cité des Congrès est envisagé en mars.

Renseignements : 02 51 70 55 57 ●



Le spectacle « *Le Cirque Invisible* » au Grand T de Nantes.

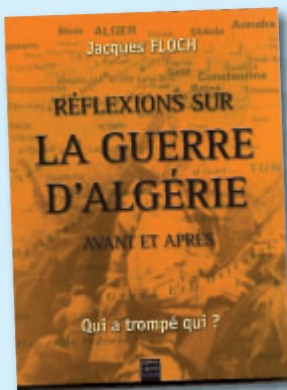
## Rencontre avec Jacques Floch

Vendredi 12 février, à 20h, la bibliothèque municipale et la section UNC de Bouaye reçoivent Jacques Floch, auteur du livre

« *Réflexions sur la guerre d'Algérie, avant et après* » paru aux éditions Coiffard pour une soirée dédicaces et échanges avec le public. Un éclairage nouveau sur les causes de la tragédie de la guerre d'Algérie, c'est ce que nous propose Jacques Floch dans cet

ouvrage et au cours de cette rencontre. Politique et historique, sa réflexion tente d'expliquer les raisons de cette guerre qui a marqué la fin de l'empire colonial français. Ouvert à tous.

Tél. 02 40 32 63 03 ●



## Vie municipale

# Création d'un Comité Local Economique

Interview de Marie-Pierre Ratez, adjointe au développement économique local

### Bouaye Ensemble : Pourquoi un Conseil Local Economique (CLE) sur la commune de Bouaye ?

**Marie-Pierre Ratez** : En tant que commerçante et présidente d'association de commerçants sur une autre commune de l'agglomération, j'ai toujours regretté la distance qui peut exister localement entre les acteurs de la vie politique et ceux de la vie économique. En m'engageant au sein de l'équipe municipale à Bouaye, j'ai inscrit le Conseil Economique Local comme une évidence et le Maire, Jacques Garreau, m'a laissé carte blanche pour passer du projet aux actes.

### BE : Les conditions de mise en place du CLE ont été voté au Conseil municipal du 17 décembre dernier. Pourquoi les élus d'opposition ont voté contre cette initiative ?

**MPR** : Malgré l'approbation affirmée sur le fond du dossier, les élus d'opposition ont voté contre, au motif que les conseillers municipaux ne peuvent pas être représentants des acteurs économiques au sein de cette structure de concertation avec la commune. Il s'agit d'être clair sur les rôles de chacun et d'éviter toute confusion.



Marie-Pierre Ratez

## Bellestre : les travaux commencent, prudence aux abords du chantier

La construction de l'ensemble sportif de Bellestre oblige les engins du chantier à emprunter la rue du Stade. Pour la sécurité de tous, la circulation et le stationnement sont réglementés devant le collège.

Comme toute construction de cette ampleur une gêne va être occasionnée par le chantier de l'ensemble sportif. Plusieurs réunions de sécurité ont été organisées pour déterminer le meilleur plan de circulation possible. Pendant les 19 mois à venir, élèves, parents et enseignants du collège de Bellestre vont cohabiter avec les camions et des engins de travaux. En effet, la configuration du site de construction ne permet aucun accès au chantier autre que la rue du Stade. C'est pourquoi,

pour assurer la sécurité de tous, la circulation dans cette rue a été réglementée, le stationnement modifié et une nouvelle signalisation installée en conséquence. L'espace nécessaire aux nombreux cars stationnant devant le collège leur est exclusivement réservé. Des courriers explicatifs ont été adressés aux familles du collège, du Centre de loisirs et de l'Ecole de musique (EBMD). La vigilance de chacun est requise pour garantir la sécurité de tous ●

## Assainissement à la Ville en Bois : défi relevé

Attendus depuis des années, les travaux permettant le raccordement des foyers de la Ville en Bois au réseau collectif d'assainissement se sont terminés fin 2009. La partie n'était pourtant pas gagnée d'avance puisque des contraintes importantes ont gêné le déroulement de l'opération. La zone marécageuse sur laquelle il fallait passer et creuser pour installer les conduites est humide onze mois de l'année, réduisant le temps d'intervention pour les entreprises. « *Je n'ai jamais vu mon tractopelle s'en-*

*foncer autant dans le sol pendant les manœuvres* » a expliqué son conducteur. De plus, il fallait permettre la continuité des activités professionnelles de ce secteur tout en assurant la sécurité du chantier. Enfin, dernier obstacle, assurer la circulation routière dans de bonnes conditions malgré la proximité du passage à niveau. C'est à l'ensemble de ces difficultés que Nantes Métropole, la Ville de Bouaye et les services du Conseil général ont été confrontés mais ont su répondre pour mener à bien la réus-

## Groupe minoritaire

### Un dialogue municipal sélectif

Lors de ses vœux 2010, M. le Maire nous a annoncé que les impôts n'augmenteront plus en 2010. Ouf... mais le répit risque d'être de courte durée car il nous a aussi annoncé qu'il sera peut-être amené à les ré-augmenter d'ici la fin du mandat et/ou à dégrader les services existants si la contribution de l'Etat (reversée via la dotation de solidarité communautaire de Nantes Métropole) venait à baisser dans le cadre de la réforme de la Taxe Professionnelle. Prenez donc acte !

Cette question repose le financement du complexe sportif Bellestre. L'obtention de 3,5 à 4 M d'€ de subventions a été annoncée (ce qui était prévu initialement), mais qu'en est-il de l'emprunt nécessaire et de la prospective financière globale associée ? Alors que le premier coup de pelle a été donné en janvier 2010 rien n'a encore été présenté, naviguerait-on à vue ? Curieux pour une équipe majoritaire qui a tant fustigé un soi-disant manque de transparence sur ce dossier.

L'année 2009 s'est aussi terminée sur un nouveau couac anti-démocratique. Au dernier Conseil Municipal, concernant un projet de rapprochement des entreprises avec la ville, le CLE (Conseil Economique Local), le groupe majoritaire a tout simplement ajouté une clause dans les statuts interdisant les élus du groupe minoritaire d'y participer. Lors du débat M. le Maire a confirmé maintenir cette clause sans même se concerter avec son groupe. L'instrumentalisation du dialogue municipal avec le seul groupe politique majoritaire est un bien mauvais signe d'écoute envoyé aux entrepreneurs ! ●

## Groupe majoritaire

### Une équipe au travail pour tous les Boscéens

Le 9 janvier, salle des Ormeaux, Monsieur le Maire présentait les vœux de la municipalité devant près de 200 Boscéens. On se souvient de la cérémonie de 2009 où Jacques Garreau, avec franchise, avait informé la population de la situation financière préoccupante, héritée de la gestion passée. Cette année, avec la présentation du bilan 2009 et des projets 2010, la sérénité et l'optimisme étaient au rendez-vous.

Présenté en images, le bilan a montré le sérieux du travail accompli par les agents municipaux et les élus. Les finances ont été durablement rééquilibrées grâce à une gestion claire et rigoureuse. Les travaux de l'ensemble sportif de Bellestre, votés à l'unanimité du Conseil municipal, peuvent désormais avoir lieu, avec des subventions supérieures et un projet moins coûteux que prévu. La feuille de route pour 2010 a ensuite été donnée pour chaque domaine de la vie municipale.

Ce discours a intégralement été filmé par notre association de soutien et peut être visionné sur Internet à l'adresse suivante : <http://bouaye.avance.free.fr>

Ce début 2010 a connu un autre temps fort. Du 18 au 22 janvier, salle Eugène Lévêque, l'exposition remarquable « *Lâche la violence* » a recueilli notre adhésion. Jeunes et moins jeunes y étaient amenés à réfléchir sur la nature des émotions et sur la gestion des conflits. On y a rappelé qu'un trait d'esprit est toujours plus fédérateur qu'une agressivité toujours négative et injustifiable. A méditer ●

### BE : Où en est la mise en place du CLE aujourd'hui ?

**MPR :** Nous organisons les élections des représentants du monde économique selon le calendrier suivant :

- Vote par correspondance à partir du 22 janvier et jusqu'au 11 février.
- **Vote en bureau de vote mobile** (véhicule itinérant) **le 12 février.**
  - Au Parc d'Activité des Coteaux de Grand lieu de 8h00 à 10h30
  - Place des Echoppes de 10h45 à 12h15
  - Rue de Nantes de 12h30 à 15h00
  - Dans la Zone d'Activité de la Forêt de 15h15 à 17h45

Nous installerons le CLE lors d'une première réunion «constituante» pour se doter d'un règlement intérieur et de statuts. Enfin, nous déciderons ensemble des dossiers sur lesquels nous allons commencer à travailler ●

### Les conditions d'accès au collège :

- A l'entrée de la rue du Stade, le stationnement sera limité aux seules 5 places déjà existantes. Tout stationnement en dehors de ces places est interdit du lundi 5 h au samedi 12 h. Le stationnement rue du Stade est alors réservé aux cars scolaires et véhicules de livraison du collège.
- Pour accéder au collège, déposer ou reprendre les enfants, il est impératif d'utiliser les places disponibles rue du Tour.

### Les conditions d'accès au centre de loisirs et à l'école de musique :

- L'accès au centre de loisirs et à l'école de musique sera uniquement réservé aux utilisateurs et au personnel.
- Le stationnement sera possible sur les seules places déjà existantes. Tout stationnement en dehors de ces places ne sera plus possible.
- Il est demandé de limiter le temps de stationnement afin que tous puissent en bénéficier.



Christian Rivaud, Adjoint à l'urbanisme, a veillé au bon déroulement des travaux.

site de ces travaux. Cet ouvrage d'un coût de 120 000 € H.T. permettra à une vingtaine de foyers Boscéens d'être reliée au réseau d'assainissement collectif ●

## E n b r e f

### Antenne de téléphonie mobile : contrôlée et aux normes

**A** la demande de la Ville de Bouaye, la société Orange a missionné le laboratoire Aexpertise, accrédité par le Comité Français d'Accréditation (COFRAC) afin de réaliser des mesures de champs magnétiques autour de l'équipement de radiotéléphonie situé route de Bouguenais. Ces mesures ont été effectuées le 9 septembre dernier. L'association du lotissement de la Galimondaine s'interrogeait sur les conséquences possibles d'émission d'ondes en matière de santé publique. Les résultats de cette étude sont rassurants : ils attestent du respect des normes en vigueur. Les valeurs relevées représentent 3,4 % du seuil limite minimum en GSM (technologie de téléphonie mobile de deuxième génération) et 0,94 % du seuil limite minimum en UMTS (troisième génération «3G»). L'intégralité du rapport et ses annexes sont consultables en mairie ●



Les mesures ont été effectuées en présence de riverains, des services municipaux et du Maire.

## Association Aide Familiale Populaire/CSF de Loire-Atlantique



L'Association Aide Familiale Populaire propose un service d'aide à domicile pour les personnes âgées, les personnes handicapées mais également pour les familles ou parents qui rencontrent des difficultés passagères. Anne-Claire PINEAU, nouvelle respon-

sable coordinatrice, assure une permanence (sans rendez-vous) sur Bouaye, **chaque 2<sup>e</sup> jeudi de chaque mois, de 10h à 11h45, au centre administratif, rue du Bois Jacques.**

Tél. 02 51 80 62 72 ●

## Séjour d'été par et pour les ados

La Maison des Jeunes invite les 13-15 ans à une **rencontre au Cabanon, mercredi 10 février, à 14h.** L'objectif est d'élaborer le



programme d'un séjour se déroulant du 19 au 29 juillet sur la côte atlantique, près de Lacanau. Cette carte blanche offerte aux adolescents leur permet d'organiser un séjour sur mesure, qui leur ressemble tout en prenant en compte les contraintes de budget, d'organisation...

Renseignements : 02 40 32 65 03 ●

## Le Service Conseil Logement de Loire-Atlantique



L'association Service Conseil Logement de Loire-Atlantique va fêter en 2010 ses 50 ans d'existence au service des familles modestes en accession à la propriété. Aujourd'hui, elle consacre une part importante de son

action au sauvetage des familles en passe de perdre leur logement. Ce sont ainsi près d'un millier de familles accueillies et suivies chaque année par le SCL44. Pour les personnes propriétaires ou en cours d'accession d'un logement, le SCL propose un accompagnement en proposant des solutions durables et en assurant le « risque emprunteur ».

**Service Conseil Logement**

Tél. 02 40 20 10 22 - [www.scl44.fr](http://www.scl44.fr) ●

## Vivre à Bouaye



Les ambassadeurs du tri vont informer les Boscéens des nouveaux quartiers sur la gestion des déchets.

## Le tri des déchets

### Expliqué aux enfants...

Ce mois, une opération d'optimisation du tri sélectif va être menée sur Bouaye. L'association Toubitri, spécialisée dans la sensibilisation et l'information sur la collecte sélective des déchets auprès des particuliers interviendra en deux temps. Sur la **première quinzaine de février**, des sessions d'éducation à l'environnement se dérouleront dans les trois écoles primaires et maternelles de la commune. Des animateurs expliqueront aux élèves la création et la gestion des déchets ainsi que l'importance du tri et du recyclage.

### ... et à leurs parents

Durant la **deuxième quinzaine de février**, les ambassadeurs du tri viendront en personne dans les nouveaux quartiers de Bouaye pour expliquer le tri et la collecte des déchets auprès des habitants. Seront concernés entre autres : Les Ormeaux, le Jardin des Sages, L'Orée du Bois, les Magnolias, l'immeuble Pégase... Au total, environ 300 foyers feront l'objet d'une visite d'information pour améliorer la collecte des déchets recyclables sur la commune ●

## Le centre de soins infirmiers recherche des bénévoles

**C**réée en 1976, l'association Centre de soins infirmiers de Bouaye - Les Sorinières connaît une demande croissante de soins sur ses six communes d'intervention : Bouaye, Les Sorinières, Brains, Saint-Léger-Les-Vignes, Saint-Aignan de Grand-Lieu et Pont-Saint-Martin. Ses missions consistent à assurer des soins à tous, à tout moment, s'impliquer dans un travail de prévention et répondre à la demande par des soins de qualité, en tenant compte le plus possible des relations humaines et des besoins moraux du malade. A ce jour, le budget est équilibré et l'activité ne cesse de

s'accroître. Or, il manque des bénévoles pour mener à bien l'animation et la gestion de cette association. Pour ne pas voir le centre de soins et les services qu'il propose disparaître, **une assemblée générale est organisée le 5 mars, à 20h, salle du Conseil municipal de Bouaye.** L'équipe des bénévoles et des salariés de l'association invitent les Boscéens à manifester leur soutien au centre de soins infirmiers en participant à cette réunion déterminante pour l'avenir de l'association.

Renseignements au 02 40 32 61 62 ●

## Alzheimer : réunion publique le 4 février

**L'**association APAMA (Aide aux Personnes Atteintes par la Maladie d'Alzheimer) organise en collaboration avec la Ville de Bouaye, une réunion publique d'information, le **jeudi 4 février 2010, de 14h à 18h, salle de l'héronnière à Saint-Aignan-de-Grand-Lieu** pour les personnes concernées par cette maladie (malades, familles, proches). Cette rencontre sera ani-

mée par Hélène De Brucq, psychiatre de l'unité ambulatoire de psycho gériatrie Sud Loire et Françoise Plemeveau, infirmière psychiatre. Lydie Levier, coordinatrice du nouveau CLIC Loire-Acheneau (Bouguenais) sera présente. Enfin, des stands installés par des associations d'aide à la personne compléteront l'information.

Renseignements : 02 40 65 50 32 ●

## Voyage par les mots à Humahuaca

Dans le cadre du festival Errances, organisé par le collectif *Spectacles En Retz (SER)*, du 3 au 27 mars, la Caravane Compagnie et la Ville de Bouaye proposent la lecture des « *Contes de Humahuaca* » de Bernard Giraudeau. Anne Tifine, de la Caravane Compagnie et de jeunes

Boscéennes feront pénétrer le public dans l'univers d'Humahuaca, petite ville des Andes. Elles conteront la fête à Humahuaca, quand le soir, le papa de Pablo et Mores raconte des histoires. Il raconte le

vent dans les roseaux du lac Titicaca, l'amitié de l'âne Gougou avec la grenouille Nénette, la révolte du facteur Pigeon... Ce rendez-vous tout public se déroulera **mercredi 3 mars, à 11h, salle Eugène Lévêque. Gratuit (dès 4 ans).**

**Renseignements : 02 40 32 63 03 (bibliothèque municipale).**

Retrouvez le programme complet du festival Errances sur [www.mairie-bouaye.fr](http://www.mairie-bouaye.fr) ●



## Jardiniers de France : un rendez-vous par mois

Reconnue d'utilité publique, l'association des Jardiniers de France est forte de 2 000 clubs sur le territoire national. En 2009, l'association des Jardiniers de France adopte sa propre charte du « jardinage au naturel ». Elle encourage ses adhérents et tous les jardiniers amateurs à suivre les pratiques conseillées dans cette charte, à parfaire leur apprentissage et à mettre en application un jardinage respectueux de l'environnement. En parallèle, elle édite des livrets pédagogiques afin de guider les jardiniers dans l'apprentissage des techniques de jardinage au naturel (les pesticides, le compost...). A Bouaye, des rendez-vous à thème sont organisés chaque mois depuis octobre. Parmi ces rendez-vous, des ateliers jardinages se déroulent sur la commune avec démonstration chez



un particulier par un intervenant spécialisé. Cette méthode conviviale et concrète permet un apprentissage efficace. Les prochains ateliers sur Bouaye auront lieu le :

- **samedi 13 février, à 14h30, taille et formation de jeunes fruitiers** chez M. Sansoucy 17 rue de l'Épine Verte
- **vendredi 5 mars, à 14h, taille des végétaux, arbres d'ornement et création d'une haie fruitière** chez M<sup>me</sup> Guillaume 8 bis des Terres Quartières
- **vendredi 9 avril, à 20h, conférence sur le jardin au naturel, « comment se passer des pesticides ? »** à la bibliothèque municipale dans le cadre de la semaine sur le développement durable.

**Renseignements : 02 40 65 70 31** (Alain Rousseau, correspondant sur Bouaye) - [www.jardiniersdefrance.com](http://www.jardiniersdefrance.com) ●

## Exposition Abécédaires jusqu'au 20 février

Pendant un mois, la bibliothèque municipale propose à ses visiteurs de réviser leur alphabet grâce à l'exposition « *Abécédaires* ». Autrefois réservés à l'apprentissage de la lecture aux enfants, les abécédaires repris aujourd'hui par les éditeurs gardent une fonction pédagogique mais les thèmes abordés sont très diversifiés. Cette exposition comporte deux

facettes. La première présente **les abécédaires dans les livres pour enfants et pour adultes.**

La seconde présente **des travaux de broderies** réalisés au point de croix. Ces réalisations témoignent de la transmission de l'apprentissage de la lecture mise en oeuvre artistiquement.

**Renseignements : 02 40 32 63 03** ●

FÉVRIER 2010

**Mercredi 3**

**HEURE DU CONTE AVEC CARAVANE CIE**  
11h - bibliothèque municipale

**ASSEMBLEE GENERALE**

Office du Sport de Bouaye  
20h - salle Eugène Lévêque

**RÉUNION D'INFORMATION**

France Épilepsie  
20h30 - salle du Conseil

**Jeudi 4**

**REUNION D'INFORMATION SUR LA MALADIE D'ALZHEIMER**

APAMA - 14h-18h30 - salle de l'Héronnière (Saint-Aignan-de-Grand-Lieu)

**CONSEIL MUNICIPAL**

Municipalité  
20h - salle du Conseil municipal

**Vendredi 5****CONCOURS DE BELOTE**

Les Gars d'Herbauges  
19h30 - salle des GHB

**SOIREE DEBAT**

Avec Bouaye Avenir  
20h - salle Eugène Lévêque

**ASSEMBLEE GENERALE**

ASL Jean Renoir  
20h30 - salle José Foulon

**Samedi 6****FANTAISIES D'HIVER**

Bouaye en Scène / Caravane Compagnie  
19h - salles Eugène Lévêque et Jacqueline Auriol

**Dimanche 7****FANTAISIES D'HIVER**

Bouaye en Scène / Caravane  
Journée - salles Eugène Lévêque et Jacqueline Auriol

**Mardi 9****CONCERT D'ELEVES**

Ecole Boscéenne de Musique et de Danse  
20h30 - salle Eugène Lévêque

**Jeudi 11****ASSEMBLEE GENERALE**

ASL Pégase 1 et 2  
18h30 - salle Eugène Lévêque

**Vendredi 12****LOTO**

Football Club de Bouaye  
20h - salle Eugène Lévêque

**RENCONTRE AVEC JACQUES FLOCH**

20h - bibliothèque municipale

**Dimanche 21****TOURNOI RESERVE ET LOISIR**

Les Gars d'Herbauges  
9h-17h - ensemble sportif des Ormeaux

**Vendredi 26****HISTOIRES POUR TOUS PETITS**

9h30 - bibliothèque municipale

**ASSEMBLEE GENERALE**

ABCL - 19h - salle des GHB

**Samedi 27 et dimanche 28****CONCOURS DE PETANQUE**

Pétanque Bouaye  
14h - esplanade de l'Édit de Nantes

## Solidarité avec les Haïtiens

Suite au tremblement de terre en Haïti, le Conseil municipal du 4 février proposera le vote d'une subvention destiné à contribuer à la solidarité internationale indispensable pour faire face aux urgences. La situation nécessite une mobilisation de grande ampleur ; chaque Boscéen qui le souhaite peut déposer à l'accueil général de la mairie sa contribution sous forme de chèque libellé à :

**Fondation de France  
Solidarité Haïti.**

La commune fera suivre vos dons. Sachons nous mobiliser tous pour apporter aux Haïtiens le secours qu'ils attendent ●

Zoom sur...

## Nathalie Musset, une Boscéenne passionnée d'ikebana



L'ikebana ou comment raconter une histoire avec des fleurs ?

choisi. Personnellement, je fais partie de l'école traditionnelle *ikenobo*, une des plus anciennes. Nous n'utilisons que du floral et du végétal. La composition doit raconter une histoire par rapport à un ressenti, à l'état d'esprit de son créateur.

### B.E. : Comment pratiquez-vous cet art ?

**N.M.** Je suis des cours régulièrement depuis deux ans avec mon maître, Marete Renaudin, de l'école *ikenobo* au parc oriental de Maulévrier (49). J'ai récemment obtenu mon diplôme de premier niveau et mon nom japonais *Shunka* (fleur de printemps). L'*ikebana* est avant tout un moment de détente, une occasion de me ressourcer.

### B.E. : Existe-t-il des clubs d'ikebana ?

**N.M.** Même si cette activité se développe, il existe encore assez peu de structures. Au sein de la section art floral de l'Amicale Laïque de Bouaye (ALB) animée par Isabelle Usmer, je donne des conseils sur l'*ikebana* mais il faut un niveau supérieur pour pouvoir l'enseigner. En mai, deux week-ends d'exposition seront organisés par l'ALB, les 15 et 16 mai, puis les 29 et 30 mai.

**Renseignements : 06 81 73 90 76 ●**

### Bouaye Ensemble : D'où vient l'ikebana ?

**Nathalie Musset :** Le mot *ikebana* vient de *ikeru*, faire vivre, et de *bana* ou *hana*, fleur. On pourrait le traduire par « faire vivre les fleurs ». Cet art a été inventé en Chine par des moines bouddhistes au 6<sup>e</sup> siècle. Les compositions florales constituaient alors des offrandes et décoraient les temples. A partir du 15<sup>e</sup> siècle, il a été popularisé au Japon.

### B.E. : En quoi consiste-t-il ?

**N.M.** Il s'agit d'assembler des fleurs, des végétaux voire des minéraux selon les règles de l'école à laquelle on appartient et du style de composition

## NUMÉROS D'URGENCE

### MEDECINS ET AMBULANCIERS

Désormais en cas d'urgence,  
appelez directement le **15**.

Pour contacter : LE CENTRE DE SOINS  
INFIRMIERS appelez le **02 40 32 61 62**  
LE CABINET DES INFIRMIÈRES LIBÉRALES  
appelez le **02 40 32 61 56**

## État-civil

### NAISSANCE :

- Adèle LUMIÈRE—BRANCHEREAU, née le 07/12/2009
- Léa ETIENNE, née le 07/12/2009
- Titouan FORGEAU, né le 12/12/2009
- Elissa POULIQUEN—LE FOLL, née le 13/12/2009
- Marine ROESLIN, née le 19/12/2009
- Elsa ACHER, née le 23/12/2009
- Maëlie GUEGUEIN, née le 26/12/2009
- Clément BAYON, née le 25/12/2009
- Alycia CERINI, née le 25/12/2009
- Éireann FLYNN, née le 25/12/2009
- Marie BLANDIN, née le 26/12/2009
- Lyssandre LABARRÈRE, née le 26/12/2009
- Louane PAPIN, née le 29/12/2009
- Noa VIAUX, née le 01/01/2010

### DÉCÈS :

- André REVEL, décédé le 30/12/2009
- André GIRAUDET, décédé le 12/01/2010

## L'écogeste du mois

Les fuites d'eau peuvent représenter jusqu'à 20 %  
de votre consommation et donc de votre facture.

### Faites la chasse aux fuites d'eau

- Vérifiez que votre compteur n'enregistre aucune consommation quand vous ne vous servez pas d'eau (sur une nuit par exemple).
- Pensez à protéger votre compteur et à purger tous les robinets extérieurs ou votre système d'arrosage en cas de basses températures.
- Vérifiez régulièrement la pression de votre système de chauffage
- Assurez-vous de la qualité de vos joints de robinetterie (écrasement, dégradation).

